

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 31/03/2015



Lieu : Maisons-Alfort

Date : le 31/03/2015

Présents :

Anne BOISSON – trésorière
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière adjointe
Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER

Alexis JOCH
Vanessa KOCABA
Catherine LAROCHE
Audrey LORENTZ
Ivan MOSZER – secrétaire
Christine PICARD – présidente

Absents excusés :

Louise BREFFA (SECEVA)*
Mariam DICKO
Jean-François LASSALLE

Eva MANTEL (SECEVA)*
Fanny NAUD (SECEVA)*
Jean-Pierre OZANNE

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Nouveaux tarifs 2015-2016
2. Organisation des inscriptions 2015-2016
3. Soirée de fin d'année
4. Actualités sur le personnel
5. Point sur la cavalerie
6. Échanges ENVA concernant la carrière couverte
7. Point sur l'informatique
8. Comptabilité et banque
9. Questions diverses

1. Nouveaux tarifs 2015-2016

Un travail d'**analyse** et de **rationalisation** a été mené sur les tarifs par Catherine B. et Elsa, en liaison avec Cédric et Christine, afin de tenir compte des **nouvelles règles de TVA** (différencier le droit d'accès journée à 5,5 % et l'enseignement à 20 %) et de définir une grille de tarifs **plus cohérente** en fonction de l'âge des adhérents et des types de prestations. Il s'agissait également de réfléchir à l'**augmentation** appliquée sur les tarifs de la prochaine saison.

L'**homogénéisation** des tarifs est toujours en cours, l'idée étant d'appliquer, à partir d'un **tarif de base unique**, des **règles de calcul automatiques** (implémentées sur une feuille Excel), telles que : la réduction d'un forfait junior par rapport à un forfait senior est de 11 %, ou l'inscription d'un adhérent à un 2^{ème} forfait génère une remise automatique de 5 %.

Des règles sont également définies pour les **cavaliers arrivant en cours d'année** (jusque-là, les tarifs qui leur étaient appliqués n'étaient pas toujours cohérents). En fonction de la **date d'arrivée** de l'adhérent, il devra s'acquitter :

- du **forfait plein** pendant les 4 premières semaines de la saison ;
- du **3^{ème} trimestre** s'il arrive après les vacances de Printemps ;
- entre ces deux dates, d'un prix **au prorata** du nombre de semaines (~21 € / semaine).

Une **augmentation des tarifs 2015-2016** est proposée à hauteur de **2,06 %** en moyenne (variations selon les prestations en raison d'une hétérogénéité préexistante) : elle tient compte de l'**inflation** mais aussi de l'augmentation de nombreux **coûts de fonctionnement** de la SHEVA (par ex., les prix du foin et la paille ont augmenté d'environ 7 %, les chevaux sont plus chers à l'achat que précédemment, les salaires doivent être revalorisés, etc.). Cette augmentation devra être **expliquée** aux adhérents.

Le tarif de l'**adhésion** reste **inchangé**.

2. Organisation des inscriptions 2015-2016

Afin d'améliorer encore le déroulement des **inscriptions annuelles**, la proposition est faite que les **anciens adhérents** puissent remplir eux-mêmes **en ligne** les **numéros de chèques** et les **dates d'encaissement**, afin d'alléger le travail de saisie subséquent et de minimiser les risques d'erreur. Les cas particuliers (plus de 3 chèques, dates atypiques, espèces) seront gérés à la main.

Concernant les **nouveaux adhérents**, il est prévu qu'ils puissent également s'inscrire « **en ligne** » avec un numéro provisoire, mais ils auront à le faire **sur place** à la SHEVA à l'aide de tablettes/ordinateurs mis à leur disposition.

Les **dates prévisionnelles** sont : **ouverture des inscriptions** en ligne pour les anciens adhérents le **11 mai** (*note post-CA : décalée au 18 mai*), **confirmation** par paiement jusqu'au **27 mai** ; ouverture aux **nouveaux adhérents** le **30 mai**. Ces dates restent à confirmer avec **Lionel**, qui s'occupe de la **mise à jour du système informatique** pour prendre en compte les nouvelles modalités d'inscription.

Des **messages d'information** aux adhérents devront être diffusés avant et après les vacances de Printemps. Une **affiche** sera réalisée par Vanessa.

Des mises à jour seront apportées à la **fiche d'inscription**, afin notamment de clarifier les **conditions de remboursement** après un accident survenu pendant une séance d'équitation (possibilité de proposer des avoirs). Vanessa se chargera de proposer une nouvelle version, et Elsa souhaite relancer la fiche.

3. Soirée de fin d'année

La soirée de fin d'année de la SHEVA aura lieu le **samedi 20 juin**. Proposition est faite d'**annoncer cet événement** dès maintenant, éventuellement dans un message plus général donnant un **récapitulatif des dates importantes** de la fin d'année (réinscriptions, examens, etc.).

Différentes **propositions de traiteur** sont présentées par Marie-Gaëlle : après un débat animé conclu par un vote, une formule « **food truck** » est adoptée (à compléter éventuellement par des salades maison). Les tarifs de vente de la soirée devront être définis.

En terme d'**animations**, il sera proposé des **tickets à gratter**. En revanche, Marie-Gaëlle n'aura pas le temps de s'occuper de la **collecte des lots** chez les commerçants comme l'année dernière ; elle proposera à Mariam de s'en charger. Côté **musique**, la cavalière **chanteuse** qui avait rencontré un franc succès l'année dernière sera à nouveau présente (**Agathe**), et un **orchestre de jazz** auquel participe le mari d'Anne (**Jean-Marc**) viendra également animer la soirée.

4. Actualités sur le personnel

Sophie MASSIAS (palefrenière) est **arrêtée** pendant 4 semaines suite à une chute de cheval. Une **apprentie palefrenière** (Bérénice GOUBEAUX) travaille également à la SHEVA.

Depuis le mois de janvier, une **élève monitrice** en formation, **Sophie GUÉRITÉ**, est présente 2 jours par semaine, et commence à prendre en charge quelques reprises.

5. Point sur la cavalerie

Cédric est toujours à la recherche de **4 ou 5 chevaux** (1 pour le piquet G0-3, 1 pour le piquet G4-5, et 2 pour le piquet G6-7) mais tous ceux vus jusque-là ne convenaient pas ou étaient trop chers.

Plusieurs **départs à la retraite** prévus ou effectifs :

- **Java**, partira le 11 avril retrouver L'Apache
- **Item**, à la ferme pédagogique
- **Yakari**, à la ferme pédagogique
- **Nacre**, pas encore de point d'accueil

Trois **arrivées** récentes (petits gabarits pour les deux premiers) :

- **A-Dix-Neuf**
- **Ukaline**
- **Vasco**

6. Échanges ENVA concernant la carrière couverte

Une rencontre a eu lieu entre **Bernard ANACHE**, Directeur du Patrimoine Immobilier, Cédric, Catherine L., Anne et Christine, sur les points suivants :

- l'ENVA a demandé l'**ajout de gouttières** raccordées aux réseaux pour récupérer l'eau tombant sur les auvents en polycarbonate de la **toiture de la carrière couverte** : la faisabilité de cette mise en œuvre est à l'étude ;
- l'ENVA a demandé que le **nettoyage des chéneaux** de cette **même toiture** soit fait plus fréquemment (au moins 2 fois par an) : un devis a été demandé à la société « Les Couvreurs du Val-de-Marne » ;

- la SHEVA a demandé à l'ENVA de procéder au plus vite à la **réparation de la gouttière et de la descente EP** de la **toiture du manège**, détériorées lors des travaux réalisés par l'ENVA l'été dernier pour la réfection du sol au droit du CRBM.

7. Point sur l'informatique

Le nouveau système **EBP** a continué à évoluer : les composants « **gestion commerciale** » et **agenda** sont stabilisés, un travail est toujours en cours sur la **comptabilité**.

En parallèle, Lionel a travaillé sur l'application **FileMaker Pro** afin de proposer sur **tablettes** (et sur ordinateur par la même occasion) une **interface conviviale** de saisie de la **feuille de monte**, notamment (consultation rapide des encours clients, feuilles de ration). **Deux tablettes** et leurs supports ont été achetés et sont actuellement **en test**. Dans ce but, le **réseau WiFi** de la SHEVA a été étendu afin de couvrir correctement les zones concernées.

8. Comptabilité et banque

Des devis ont été demandés auprès de **bureaux comptables** afin de nous aider à **remettre à plat** et à **certifier** nos comptes, comme l'exige le commissaire aux comptes (ordre de grandeur connu : 800 € par jour, sur 3 à 5 jours la première année, prévoir 2 jours de bilan par an ensuite). Des **parents de cavaliers** pourraient intervenir (tiennent un bureau comptable sur Maisons-Alfort, et connaissent notre système informatique EBP) : ils commenceront par réaliser un **audit** de notre situation, puis proposeront un **devis**.

Notre **banque actuelle** (HSBC) ne donnant pas entière satisfaction (rapport services/coût peu favorable), des démarches ont été entreprises auprès d'**autres établissements**, en particulier le **Crédit Agricole** : un dossier sera constitué pour mieux évaluer leur **offre de services** (par ex., frais de tenue de compte gratuits pour les associations, plusieurs cartes bancaires, crédits agricoles à faible taux, paiements en ligne ? etc.).

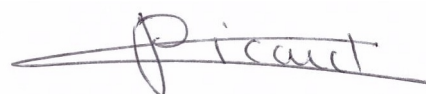
9. Questions diverses

Une nouvelle loi obligerait la SHEVA à proposer des **toilettes pour personnes handicapées**. Une confirmation devra être obtenue auprès du GHN (notamment, la SHEVA est-elle considérée comme un ERP ?).

Prochain CA SHEVA : mardi 26 mai 2015 à 21h00



Le Secrétaire : Ivan MOSZER



La Présidente : Christine PICARD